

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2024

mille vingt-quatre, le trente juillet à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de  
Monsieur Stéphan AMELOT, Maire.

Présents : M. AMELOT Stéphan, M. MENGIN Bernard, M. BRICOTEAU Gérard, Mme MAINE Martine,  
M. GUILLEMET Arnaud, M. DUTILLET Abel, M. KUS Sinan, Mme SULESKI Tiffany et Mme  
RASKOVALOFF Katrin ;  
formant la majorité des membres en exercice ;

Absent ayant donné pouvoir : M. MALÉZÉ Patrick pouvoir à M. BRICOTEAU Gérard.  
Mme VELLY Sandrine pouvoir à M. AMELOT Stéphan.

Absents : M. ETIENNE Christophe (excusé), MME GIROUX Corine, Mme DUPUY Christelle (excusée),  
Mme LEBLANC Patricia (excusée)

Secrétaire de séance : M. KUS Sinan

-compte-rendu de la séance du 30/05/2024 est adopté à l'unanimité, sans observations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'attribution du marché pour les travaux d'aménagement des trottoirs des rues suivantes : Général Curely/Pierre Henri Marsaux/Villermont/Comte d'Estrées.
- ✓ **ACCEPTE** la décision du Maire pour la modification budgétaire n°01/2024 pour de l'investissement.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à formuler une demande de subvention à hauteur de 80% auprès de l'ADEME du montant total des dépenses pour effectuer une étude géothermique pour la MTL et l'école et **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces et à engager toutes les démarches nécessaires à ce dossier dans cette 1<sup>ère</sup> étape.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à modifier le tableau des Autorisations Spéciales d'Absences (validé par le Centre de Gestion de l'Aisne) en ajoutant les ASA pour un congé paternité (texte en vigueur), ASA pour un enfant malade avec la durée du droit commun. **ACCEPTE** que les ASA soient pris en compte sur les jours ouvrés.
- ✓ **DECIDE** de retenir le prestataire Newrest pour la cantine scolaire et ce dès la rentrée scolaire de septembre 2024 et **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs au nouveau contrat de livraison.
- ✓ **DECIDE** au vu des conclusions, du rapport et de l'avis du commissaire enquêteur de réaliser un échange de terrains pour une partie du chemin rural dit de la Motte aux Grandes Noues

### Informations Diverses :

- **M. le Maire** demande à M. GUILLEMET et à Mme SULESKI qui souhaite rester inscrit dans la commission N°5 Transition écologique à la CARCT, M. GUILLEMET reste dans cette commission.
- **M. le Maire** informe le Conseil municipal des remerciements reçus par courrier de l'association des Anciens Combattants pour la subvention qui leur a été attribué pour cette année 2024.
- **M. le Maire** informe le Conseil municipal de la démission d'un agent il y a environ 2ans et que celui-ci demande le versement de ARCE suite à la création de son entreprise. Après renseignement auprès de France Travail, du SCG et du CDG, il faudra lui verser cette somme (environ 6 000.00 €) en 2 fois une fois d'ici peu et l'autre versement 6 mois après.
- **M. MENGIN Bernard** demande au Conseil municipal qui pourrait faire le mariage du 10 août 2024 à 13h30 avec lui. M. KUS Sinan répond favorablement.
- **Mme RASKOVALOFF** dit ne pas avoir reçu tous les mails de la CARCT concernant les lettres d'information. Dès le lendemain, toutes les lettres d'information du N° 1 à 9 ont été re transférées à tous les conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.